

CONSTITUTION DES DOSSIERS

FACULTE DES SCIENCES DE LA SANTE (FSS)

En cours d'ouverture du cycle doctoral (médecine)

Filières (Cycle Licence)

- Sciences Infirmières (
- Biologie Clinique (Analyses médicales)

Composition du dossier

1. Une fiche d'inscription à retirer au décanat de la FSS,
2. Un Curriculum vitae détaillé,
3. Un certificat médical,
4. Quatre photos 4x4,
5. Une copie légalisée de l'acte de naissance datant de moins de trois mois,
6. Une copie certifiée du Baccalauréat ou du GCE
7. Des copies certifiées des bulletins de notes de 2nde, 1ère et Tle
8. Frais des dossiers: 25.000 F CFA non remboursables à payer sur le compte

Cycle Master

Filières ouvertes

- ✓ Chirurgie et bloc Opératoire
- ✓ Microbiologie-Parasitologie

Admission sur étude de dossier.

Les candidats doivent être titulaires d'une Licence en Sciences Biomédicales (spécialité Biologie Clinique) ou en sciences médicosanitaires (spécialité Sciences Infirmières)

Le reste du dossier voir le cycle Licence

Scolarité annuelle et payable par tranche

Cycle Licence 650.000 F

Cycle Master 800.000 F

COMPTE BANCAIRE

N° : 10005-00001-02809851001-70

Titulaire : Université Protestante d'Afrique Centrale

à AFRILAND FIRST BANK, agence centrale Hippodrome, Hôtel de ville Yaoundé.

CODE SWIFT: CCEI CM CX

L'original du reçu de banque doit être déposé au Secrétariat du Doyen de la FSS pour enregistrement et une autre copie à la Direction Financière de l'UPAC pour la comptabilité.

Domaines de formation

L'Université Protestante d'Afrique Centrale (UPAC), se référant à la politique du développement des ressources humaines en personnels de santé du Gouvernement Camerounais a introduit conformément à la réforme de 2009, la formation des Biologistes Cliniciens et Infirmiers d'abord au niveau d'une licence professionnelle et dès l'année académique 2016-2017 au niveau du Master.

Filière Biologie Clinique

La biologie Clinique est la spécialité qui permet à la médecine moderne de comprendre la santé et la maladie et il est estimé que 70% de toutes les décisions médicales sont basées sur les données et Informations mises à disposition par la Biologie Clinique. Sa contribution en matière de santé couvre une large gamme qui part du « Screening » à l'estimation du pronostic vital en passant par la détection précoce de la maladie, le diagnostic différentiel, la surveillance, la prise en charge et le traitement du patient. Le « syllabus » de formation en Biologie Clinique à l'UPAC, a pour objectif de former des biologistes médicaux ayant des compétences et un savoir-faire assez étendu qui couvre les domaines suivants :

- Biochimie Clinique avec l'Enzymologie, l'hormonologie, la toxicologie etc...
- L'immunologie Clinique y compris la sérologie et l'Immunopathologie
- L'hématologie et la transfusion sanguine
- La microbiologie/Virologie
- La parasitologie/Mycologie
- L'histologie et la Cytologie
- La génétique moléculaire et la cytogénétique

- Biologie de la reproduction
- La gestion du laboratoire d'analyses médicales (assurance qualité, aspects éthiques, légaux, et les considérations de bonne gouvernance).

Filière Sciences Infirmières

Rôle infirmier

La formation offerte à l'UPAC a pour objet de mener l'étudiant vers la professionnalisation en lui permettant de développer ses capacités d'analyse, de décision et de prise en charge de toute situation de santé dans le cadre du rôle qu'il est mené à assumer.

Les champs d'apprentissage qui conduisent à une Licence Professionnelle et Sciences infirmières recouvrent dix compétences dont 5 dites «**cœur de métier**» et les 5 autres «**transverses**».

En parlant de compétences « cœur de métier », il s'agit de pouvoir:

- 1- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine des soins infirmiers
- 2- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- 3- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- 4- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostic et thérapeutique
- 5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Quant aux compétences « transverses », elles sont communes à certaines professions paramédicales et doivent aussi être validées pour le métier d'infirmier. Il s'agit de pouvoir:

- 1- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- 2- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- 3- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- 4- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- 5- Informer et former des professionnels et des personnes en formation